Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

# Revue des médias roumains du 20 janvier 2016

*n° 19052*

*Visite du Premier ministre roumain à Paris.*
*Moldavie / Schengen : interview du ministre roumain des Affaires étrangères.*
*Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants.*
*Rémunération des fonctionnaires : le Gouvernement élabore une nouvelle grille des salaires.*

**Visite du Premier ministre roumain à Paris**. Le Premier ministre Dacian Ciolos effectue une visite officielle à Paris. Un déjeuner de travail a au lieu aujourd'hui avec le Président français François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls. La presse roumaine note que lors de la conférence de presse conjointe avec le Président français (vidéo intégrale sur le *site de la Présidence de la République*, *site du Gouvernement roumain)*, le chef du Gouvernement roumain a salué les excellentes relations entre la France et la Roumanie et a affirmé que la Roumanie soutenait les projets de renforcement des contrôles aux frontières européennes. « *J'ai confirmé que nous avions l'intention de continuer à bien faire notre travail et que nous espérions que cette contribution de la Roumanie aux contrôles des frontières soit reconnue, aux côtés des critères qui ont déjà été remplis, en vue de l'adhésion à l'espace Schengen, au moins dans une première étape avec l'ouverture des aéroports* » a affirmé Dacian Ciolos (*Agerpres*). Les médias reprennent également les déclarations de François Hollande concernant sa prochaine visite en Roumanie en cours de cette année, à l'invitation de son homologue roumain (*Agerpres*, *PRO TV*, *Evenimentul Zilei*, *Realitatea TV*).

**Moldavie / Schengen : interview du ministre roumain des Affaires étrangères**. Lazăr Comănescu a accordé hier une vaste interview à la *Télévision nationale.* Il a notamment évoqué le sujet de la crise politique en République de Moldavie, exprimant son espoir de voir un gouvernement stable installé à Chisinau qui pourrait accélérer les indispensables réformes. S'agissant des aspirations de la Roumanie à rejoindre l'espace Schengen, le ministre a affirmé que la Roumanie avait prouvé sa capacité technique de défendre ses propres frontières, ainsi que les frontières extérieures de l'Union européenne. Lazar Comanescu a réaffirmé qu'il ne voyait pas de lien entre l'adhésion à Schengen et les rapports du mécanisme de coopération et de vérification (MCV) de la Commission européenne sur les progrès dans le domaine de la justice et de lutte contre la corruption. Admettant néanmoins que certains Etats-membres établissaient un lien entre ces deux sujets, Lazăr Comănescu s'est déclaré confiant que le prochain rapport MCV de la Commission européenne sur la Roumanie apporterait des arguments supplémentaires en faveur de la Roumanie. « Même la présidence néerlandaise du Conseil de l'Union européenne l'a confirmé ».

**Problématique des plagiats : la compétence de retirer le titre de docteur reviendra exclusivement aux universités**. Le Gouvernement a décidé hier par ordonnance d'urgence que seules les universités seront en mesure de retirer les titres de docteur quelles que soient la manière et la période de leur attribution. Le Gouvernement a ainsi abrogé les dispositions législatives en vigueur depuis l'été 2012, selon lesquelles les accusations de plagiat à l'encontre de personnes occupant de hauts postes publics (membres du gouvernement, haute fonction publique, chefs d'institutions publiques ou membres de la direction, membres des conseils d'administration etc.) étaient analysées exclusivement par le Conseil national d'ethnique, organisme placé sous la tutelle du ministère de l'Education et dissout en décembre 2015. Adrian Curaj, ministre de l'Education, a précisé que les dispositions abrogées instauraient de facto deux types de titulaires de doctorat : officiels et citoyens ordinaires (*Adevărul*).

**Rémunération des fonctionnaires**. L'ancien projet de réforme de la loi sur la rémunération des fonctionnaires, élaboré et soumis au débat public par le Gouvernement de Victor Ponta, sera abandonné, dans la mesure où son l'impact sur le budget public serait trop important, selon le ministère des Finances. Un nouveau projet de loi sera élaboré par le Gouvernement actuel. Le ministère du Travail doit discuter d'ici 4 février prochain avec les syndicats et d'autres ministères et finaliser la nouvelle grille des salaires avant le 10 février. La nouvelle loi devrait être adoptée par le Parlement au plus tard au mois de mai 2016 et entrer en vigueur le 1er janvier 2017. Il s'agit de la principale conclusion de la réunion d'hier des représentants des syndicats et du ministère du Travail. Claudia Costea, ministre du Travail, a souligné sur *Digi24* la nécessité d'une réforme de la grille des salaires, la loi en vigueur étant appliquée de manière inégale et partielle.

**Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants.** La Direction d'investigation du crime organisé et du terrorisme (DIICOT) a démantelé un réseau de trafic de migrants, coordonné depuis Izmir (Turquie) par Gusti Varga, citoyen roumain originaire de Bistrița Năsăud, nord-ouest de la Roumanie. Ce groupement criminel obligeait des transporteurs roumains sous menace de mort d'acheminer des réfugiés syriens et irakiens en Europe de l'Ouest (*România TV*, *Adevarul*).

**Le gouvernement ne modifiera pas la législation électorale**. Le Premier ministre Dacian Cioloș a donné une réponse négative à l'appel du parti national libéral (PNL), se basant sur les exigences de la société civile, de modifier par ordonnance d'urgence la législation électorale pour revenir à l'élection des maires en deux tours. Le chef du Gouvernement a rappelé que la loi sur les élections locales avait été adoptée en 2015 par consensus politique. « Le Gouvernement que je dirige est un Gouvernement indépendant, sans implication politique, et j'estime que ce n'est pas démocratique qu'un Gouvernement modifie une loi par ordonnance d'urgence» (*Adevărul*).

**La France en Roumanie et la Roumanie en France**

- Interview de Luca Niculescu, ambassadeur de Roumanie en France : « Le mot *famille* est toujours valable pour décrire la relation de la Roumanie avec la France » (*Sinteza*).

- Le pianiste français Ingmar Lazar donnera un concert à Bucarest dimanche 24 janvier, à l'occasion du 80ème anniversaire de l'Institut français (*RFI Roumanie*, *Agerpres*).

- « Le réveil politique des jeunes Roumains » portrait du Premier ministre Dacian Ciolos, en visite à Paris les 20 et 21 janvier, publié par *Le Monde*.

- *AFP* : La Roumanie veut poursuivre un ex-ministre communiste pour le décès d'un dissident.

*Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.*

*© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie*